

COMPTE-RENDU du CE du 23 Novembre 2007

... vu par vos élus CGT

<http://cgt.byrad.org>

Marche de l'entreprise

HED: Croissance marquée, toujours tirée par HVD et ISS. Pour HVD, le retard du début d'année est compensé. Displays est toujours en décroissance.

MMC: CBC profite d'une croissance de Nokia sur le marché. Le ramp-up d'APD est prévu en 2008 et IMG se trouve toujours dans une année de transition.

APM: Progression très forte des commandes, forte croissance.

Commentaire CGT:

De manière générale, Q3 a rattrapé Q1 et Q2 qui avaient été en décroissance. Les divisions du site devraient finir l'année avec une croissance globale de 2%.



Point sur l'activité packaging

Les réflexions en cours approfondissent le débat sur cette activité. Elle devrait se rapprocher de FTM (salle de test) et des groupes produits. Le problème de compatibilité FE/BE est grandissant, et le but de cette activité reste l'analyse de ces problèmes en interne, et chose nouvelle en sous-traitance. Cette activité sera menée entre Grenoble et Crolles, et non pas au sein de l'accord avec IBM.

Commentaire CGT: La réorganisation devait tomber en Octobre dernier. Les salarié(e)s du packaging sont toujours en attente de cette réorganisation. Ils insistent sur le fait que les 8 postes reconnus manquants doivent être pourvus rapidement.

5^{ème} semaine de congés

Nouvel épisode au sujet de cette semaine 52. Après avoir annoncé que W52 n'était pas une fermeture de site, puis s'être ravisé au dernier CE, la direction nous annonce que cette fameuse W52 ne sera pas une semaine de fermeture. Ce sera seulement une semaine d'activité quasi nulle. Le LRP sera fermé.

Commentaire CGT: Notre direction ne sait plus sur quel pied danser pour parvenir à imposer des congés W52, tout en restant dans la légalité. Environ 200 salarié(e)s n'ont plus ou pas assez de congés pour poser cette semaine (nouveaux embauchés, 5eme semaine posée en Q4 mais pas W52 par ex). Nous rappelons aux salarié(e)s que poser des congés sans solde W52 ne peut être qu'une recommandation, et non une obligation. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Référentiel poste repère

La direction nous a présenté la déclinaison ST France d'un projet de la DRH monde. Ce projet vise à référencer tous les I&C, en utilisant ce qu'ils appellent le *job code*, dans le but d'obtenir une base de données *Worldwide*. Ce *job code* résulte de plusieurs composantes : le *job function*, le *job grade*, le *career ladder*, et même en lien avec *matrix*. L'intitulé sur les fiches de paye fera référence à ce *job code*.

Commentaire CGT: D'après notre direction, cette nouvelle procédure vise à obtenir des statistiques, et revêt un caractère uniquement administratif.

Nous craignons que ce code, obscure histoire anglo-mathématico-automatique, ne devienne la référence pour accepter/valider les mutations en interne, et que les ressources humaines tiennent encore moins compte des personnes elles-mêmes.

$$C + 0 \left(\frac{D^2}{9d^2} + \frac{15CD^2}{18d^2} + \frac{C^2}{7^2} \right) + B \left(\frac{55D^3}{486d^3} - \frac{55CD^3}{72d^3} + \frac{10C^2D^3}{9d^3} + \frac{15C^3D^3}{9d^3} + \frac{C^4}{7^4} \right) = 0$$

Commission économique au niveau de ST Grenoble

La direction n'a pas été contre la création d'une commission économique, au niveau de ST Grenoble. L'idée n'est pas de dupliquer cette commission qui existe déjà au niveau national (CCE), mais de créer cette commission en coordination avec cette commission nationale, pour analyser les données locales (Minalogic, techno Crolles, APD par ex), et les faire remonter.

Commentaires CGT: Les élu(e)s CGT ne sont pas à l'origine de cette demande, mais la trouvent intéressante. Donnons-nous seulement les moyens pour le bon déroulement de cette mission (heures de délégation absolument nécessaires)

Alcool sur le site

La direction nous a présenté sa volonté de contrôler plus strictement la consommation d'alcool sur le site, lors des pots organisés par les salarié(e)s, en modifiant le règlement intérieur. Les pots non-alcoolisés pourront se dérouler sur le site, tandis que les pots alcoolisés devront être organisés au LRP, après la permission de Mr Fontan lui-même. Les boissons seront alors fournies par le LRP.

Commentaire CGT: Nous nous interrogeons sur la motivation de la direction dans cette affaire. Lui ayant demandé des précisions, aucun cas grave n'a été constaté sur le site. Elle souhaite seulement s'affranchir de toute responsabilité. Cette disposition est plus stricte que le code du travail, qui autorise la consommation raisonnable de cidre, vin ou poiré sur le lieu de travail.

Pour toute information, contactez l'un des délégués syndicaux de la CGT :
Marc Nauroy, Peter Burke, Sandy Bel ou Stéphane Martin

Orientation formation 2008

Sustainable Excellence, QEM, ST supply chain, intégration d'équipes multi-sites, gestion de la complexité, évolution des métiers, validation de l'expertise, amélioration de l'efficacité au travail, et formation technique.

Commentaires CGT: La liste des formations de type management ou savoir-être est pléthorique comparée à celle des formations techniques. Les élu(e)s CGT seront attentifs aux orientations du plan de formation 2008 et participeront activement aux commissions pour faire remonter vos souhaits et vos remarques.

Effectifs

Nous étions au mois de Novembre 2007, 2356 salarié(e)s à ST Grenoble. Il y a eu 27 arrivées, contre 9 départs.

Commentaire CGT: Chose remarquable, parmi les 16 nouveaux entrants, 11 sont des femmes (on ne sait pas si ces embauches sont des CDDs ou CDIIs). Un effort de recrutement à continuer pour améliorer l'égalité H-F.

Intéressement

Au mois de novembre 2007, les indicateurs sont proches de ceux de novembre 2006. On s'oriente ainsi vers un intéressement très proche de celui de l'année dernière.

Commentaires CGT: Mêmes remarques que l'année dernière, la complexité du système d'intéressement mis en place par la direction risque de nouveau de donner un intéressement sans aucune adéquation avec les résultats toujours meilleurs de ST.

Utilisation des jours de RTT par les salarié(e)s

La direction refuse de présenter ces chiffres en nous indiquant que la réunion CE n'est pas le bon endroit pour présenter ces chiffres.

Commentaires CGT: Nous étions demandeurs de ces chiffres pour préparer les futures négociations qui vont se tenir au sujet de la RTT, du temps de travail, du CET... La direction refuse de nous donner ces chiffres parce que nous pourrions les utiliser!

Ethique (suite)

La direction s'est vue refuser par l'inspecteur du travail, l'intégration de la clause sur l'éthique dans le règlement intérieur, pour cause de disproportion vis-à-vis du but recherché.

Commentaires CGT: Lors du CE du 26 Octobre dernier, nous avons protesté contre cette clause d'éthique (atteinte à la vie privée). La décision de l'inspection du travail nous conforte dans nos réserves.

Déclaration des élu(e)s CGT

CE et DP : des instances à respecter

Depuis plusieurs mois, nous alertons la direction en réunions CE et DP sur son comportement trop peu respectueux des élu(e)s du personnel. Réponses inadaptées, refus de donner les chiffres demandés ... Voici la déclaration que les élu(e)s CGT ont faite en introduction de la réunion du CE du 23 Novembre. Ce texte, ainsi que des déclarations faites en réunion DP seront portés à la connaissance de l'inspecteur du travail :

« En réunion de CE extraordinaire du 07 Novembre dernier, la direction de ST Grenoble a présenté aux élu(e)s la réorganisation du groupe MMC. Les élu(e)s CGT font les remarques suivantes :

- Les élu(e)s du CE n'ont reçu aucun document, et n'ont reçu aucune information au sujet des nouveaux responsables, alors que ces mêmes informations étaient présentées aux salariés, moins d'une heure après.
- Une réorganisation d'une telle importance ne peut aboutir qu'après des mois d'élaboration. Il aurait été normal de donner des premiers éléments de réflexion aux élu(e)s du CE lors des CE de Septembre ou d'Octobre. Or, non seulement cela n'a pas été fait, mais la direction nous a même affirmé en réunion de CE du 19 Juillet dernier qu'aucun projet de réorganisation n'existait dans la groupe MMC, ni dans la division APD.

A ceci s'ajoute une difficulté croissante à obtenir des réponses aux questions posées. Dernier exemple en date, lors du CE du 26 Octobre dernier. En effet, la direction de ST Grenoble a prétendu qu'il n'était pas possible de connaître la répartition des lieux de fabrication des produits incombant aux divisions de Grenoble, tout en indiquant un objectif clair de 7% de sous-traitance. Lors de ce même CE, la direction a refusé de nous indiquer les chiffres de la répartition de financement de la division AST. Ces chiffres sont importants car ils concernent la R&D, et donc l'avenir du site. Votre rôle de représentant de la direction aurait été d'obtenir et de nous communiquer ces chiffres-là.

Les élus et élues CE, DP, ou CHSCT sont des représentants du personnel, et ont un rôle important de défense des intérêts des salariés. Les institutions représentatives du personnel (CE, DP ou CHSCT) ne doivent pas être traitées à la légère.

A l'heure où la direction de ST Grenoble prétend impliquer ses salariés dans une démarche de respect de l'éthique des affaires, les élus CGT désireraient que la direction de ST Grenoble donne l'exemple aux salarié(e)s en respectant leurs élu(e)s, en les informant correctement et en temps voulu . »

Les élu(e)s CGT du CE